

Demande d'intervention sur les nids de cigognes
Place du Marché à Munster,
Sécurisation – destruction – compensation

1. Présentation du projet
2. Rénovation des toitures des bâtiments du Batial et du Couvent
3. Installation de nids sur l'église protestante
4. Planning d'intervention
5. Compensation des nids de cigognes
6. Demande d'autorisation d'intervention sur les nids de cigognes par arrêté préfectoral

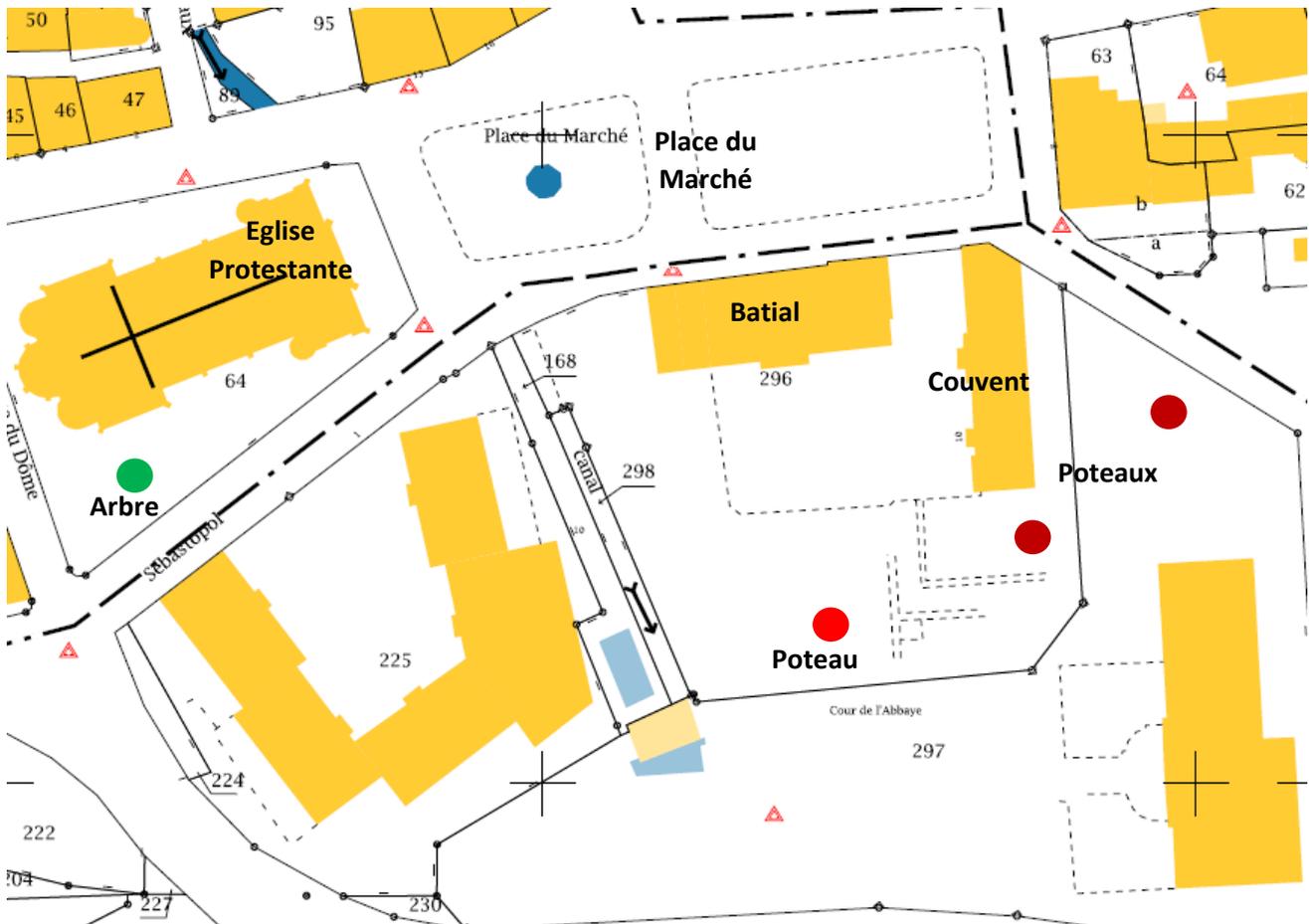
Annexes :

7. Bâtiment du Batial
 - a. Plan de l'état actuel
 - b. Plan de l'état futur
 - c. Photos
 - d. Plans
8. Eglise protestante
 - a. Plan de l'état actuel
 - b. Plan de l'état futur
 - c. Photos
9. Bâtiment du Couvent
 - a. Plan de l'état actuel
 - b. Plan de l'état futur
 - c. Photo
10. Poteaux bois et arbre
 - a. Plan de l'état actuel
 - b. Plan de l'état futur
 - c. Photos
11. Compte-rendu de l'opération de mise en sécurité de nids de cigognes 2016
12. Compte-rendu de l'opération de mise en sécurité de nids de cigognes 2015
13. Compte-rendu de l'opération de mise en sécurité de nids de cigognes 2014
14. Compte-rendu de l'opération de mise en sécurité de nids de cigognes 2013
15. CERFA n°13 614*01

1. Présentation du projet :

La Ville de Munster intervient chaque année pour sécuriser les nids de cigognes sur les bâtiments et leurs abords situés Place du marché, à savoir :

- le bâtiment dit du Batial, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques,
- le bâtiment dit du Couvent,
- l'église protestante,
- les 3 poteaux équipés de nids de cigognes à proximité des 2 bâtiments et l'arbre (hêtre pleureur) comportant 3 à 4 nids naturels à côté de l'église.



La Ville de Munster, en lien avec l'association APRECIAL, a contribué à l'opération de réintroduction des cigognes en Alsace, avec un enclos pour les soigner et une zone de nourrissage, dans le parc du Dubach. Il s'agit d'un atout touristique pour la Ville, dont la particularité est leurs présences sur les toitures.

En 2014, avec le succès de la réintroduction des cigognes, l'APRECIAL a demandé de supprimer l'enclos, les cigognes blessées étant emmenées à Türckheim. La Ville assure encore le nourrissage en période hivernale pour les cigognes qui sont devenus sédentaires, et recommence le nourrissage à la période sèche en été, pour permettre aux cigogneaux d'être en capacité d'effectuer la migration à compter de la mi-août.

Toutefois, les cigognes sont en nombre important sur Munster, et elles font des nids qui présentent des problèmes de sécurité pour le domaine public et des soucis de fonctionnement sur certains bâtiments, liés aux évacuations des eaux pluviales.

Auparavant, une visite annuelle avec l'APRECIAL était effectuée pour recueillir leur avis d'expert, et obtenir l'autorisation préfectorale, afin que la Ville de Munster puisse sécuriser les nids de cigognes en mandant l'entreprise GUHRING TOITURES pour :

- vérifier leur stabilité,
- écrêter les nids trop lourds,
- démonter les nids dangereux.

Afin de sécuriser les cheminées du Couvent, il avait été accepté par l'APRECIAL d'installer des tôles pliées sur les cheminées. Cependant, pour les coins des toitures (Batial, Couvent et porche de l'église protestante), différents dispositifs d'effarouchement comme des flyers ont été testés pour éviter qu'elles ne refassent leurs nids, mais sans succès.

Après chaque campagne, un rapport était transmis à l'APRECIAL.

Pour préparer l'intervention en 2017, suite à la dissolution de l'association APRECIAL en juin 2016, la Ville de Munster a rencontré le 5 octobre 2016 Monsieur BODINA, ancien salarié de l'APRECIAL et transféré au Conseil Départemental 68. Une évaluation des travaux de sécurisation a été réalisée avec ce dernier.

2. Rénovation des toitures des bâtiments du Batial et du Couvent

2017 est une année particulière. Les bâtiments du Batial et du Couvent sont en cours de vente à un investisseur privé pour la réalisation d'un hôtel. Un permis de construire est en cours d'instruction pour la rénovation complète de la toiture du Batial début 2017. Dans le cadre de ce projet, l'installation des nids de cigognes actuels doit être entièrement revue.

Lors de la préparation du projet de vente, il a été inscrit dans la promesse de vente, après concertation avec l'association APRECIAL et selon leur proposition, de conserver 4 nids de cigognes sur le bâtiment du Batial, et aucun sur le bâtiment du Couvent.

Le nombre de 4 nids à conserver se justifie sur le fait que les nids dans les angles :

- Obstruent les descentes d'eaux pluviales et engendrent des désordres au sein du bâtiment inscrit aux Monuments Historiques. A noter qu'en septembre 2016, la Ville de Munster a dû intervenir d'urgence pour le traitement de mэрule dans le bâtiment du Batial, suite à une infiltration d'eau provoquée par la présence des cigognes (branches dans les gouttières).
- Présentent des dangers en cas de chute de branches, de glissement des nids, et des déjections qui tombent sur les passants.

Il avait été proposé de compenser les principaux nids démontés par l'installation de nids sécurisés sur l'église protestante.

3. Installation de nids sur l'église protestante

L'église protestante de la Ville de Munster compte actuellement la présence de 3 nids de cigognes stables au niveau de sa toiture.

Deux fois par an, des entreprises interviennent sur la toiture. La première intervention est réalisée par l'entreprise GUHRING TOITURES sur les nids, afin de les nettoyer, de les écrêter et de démonter les nids non stables. La seconde intervention est effectuée par l'entreprise TAD qui nettoie les chéneaux et pare-neiges, pour éviter l'obstruction des descentes d'eaux pluviales.

Les 2 nids sur le porche de l'entrée sont ainsi, chaque année, démontés par sécurité, la largeur de la panne faîtière étant insuffisante pour assurer la stabilité des nids. En 2015, malgré ces interventions, un nouveau nid a glissé de cet espace, venant s'arrêter dans les pare-neiges.

Au regard des contraintes de sécurité, il est envisagé d'installer 6 corbeilles pour éviter tout problème sur le domaine public. Ces dispositifs permettront également de dégager le câble du paratonnerre au niveau du transept et du chœur, pris dans les nids des cigognes.

4. Planning d'intervention

La Ville de Munster doit toujours faire les interventions avant la nidification des cigognes, donc au plus tard avant la 1^{ère} quinzaine de mars, selon les conditions météorologiques.

A cela s'ajoutent les contraintes du projet d'hôtel pour la rénovation de la toiture du Batial et l'autorisation des travaux donnée par les Architectes et Bâtiments de France.

Les travaux de toiture sur le Batial sont programmés à compter du 16 janvier 2017 pour le montage de l'échafaudage, et à partir du **23 janvier 2017 pour démonter les nids**. Les travaux ont une durée de 3 mois pour la seule toiture, et de 5 mois avec le ravalement de façade. De ce fait, il ne sera pas possible aux cigognes de nicher sur ce bâtiment en 2017. 4 nouvelles corbeilles seront installées conformément au plan joint.

Afin de permettre aux cigognes de conserver un habitat, il est envisagé de conserver les nids sur l'église protestante et d'intervenir à compter de **septembre 2017** pour l'installation de 6 corbeilles, dont 3 pour compenser les nids démontés du Batial, après validation des ABF.

La date des travaux de toiture sur le bâtiment du Couvent n'est pas encore connue à ce jour. Toutefois, le nid sera démonté entre la période de septembre 2017 et mars 2018, ce dernier ayant engendré le développement de champignons lignivores sur le coin de charpente.

Le poteau bois sera également démonté pendant cette période pour permettre les travaux de terrassement destiné à la construction d'un parking souterrain obligatoire pour le projet hôtelier.

5. Compensation des nids de cigognes

La cigogne reste un oiseau sauvage qui construit son nid où elle le désire. Néanmoins, en compensation des nids sur le bâtiment du Batial, il est programmé d'installer 3 corbeilles sur la toiture de l'église protestante, sur des zones dont les cigognes essaient de faire des nids. Ces dispositifs permettront d'assurer la stabilité des nids et la nidification de cette espèce.

En complément, un poteau équipé d'une corbeille sera également installé au niveau du parc du Dubach, à proximité de la zone de nourrissage, espace prisé par les cigognes présentes sur les projecteurs du boulodrome.

6. Demande d'autorisation d'intervention sur les nids de cigognes par arrêté préfectoral

Après l'exposé ci-dessus et selon les plans et photos joints en annexe, et suivant les recommandations de M. BODINA, la Ville de Munster, représentée par Pierre DISCHINGER, Maire de Munster, souhaite obtenir un arrêté préfectoral pour :

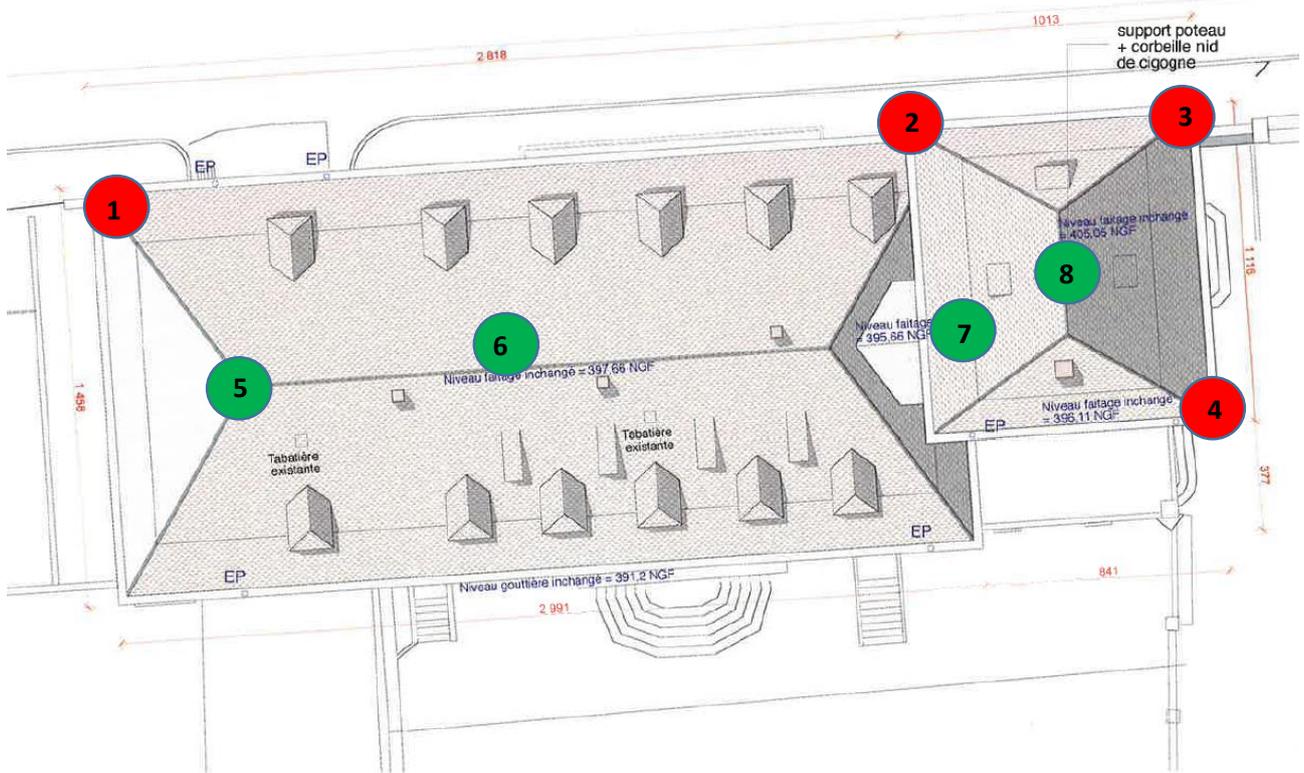
- Le **démontage entre le 23 janvier et le 3 février 2017** de l'ensemble des nids de cigognes sur le bâtiment du Batial en vue de la rénovation complète de la toiture,
- **L'installation de 4 corbeilles en mai 2017** pour pérenniser de manière sécuritaire la nidification des cigognes sur le bâtiment du Batial, et pour en assurer son état, les dispositifs des coins de couverture sont en cours de validation par les ABF et la DRAC selon le permis n°PC06822616A08 déposé en Mairie le 21 octobre 2016,
- **L'installation en septembre 2017 de 6 corbeilles** sur l'église protestante, dont 3 nouveaux emplacements en compensation des nids supprimés sur le bâtiment du Batial et de celui du Couvent. Cette installation fera l'objet d'une déclaration préalable en mairie pour obtenir l'autorisation des ABF sur leur installation, d'un point de vue esthétique,
- Le **démontage** du nid de cigogne sur le bâtiment du Couvent, **entre septembre 2017 et mars 2018**, ainsi que la dépose d'un poteau bois avec corbeille. Une compensation sera faite dans le Parc du Dubach.

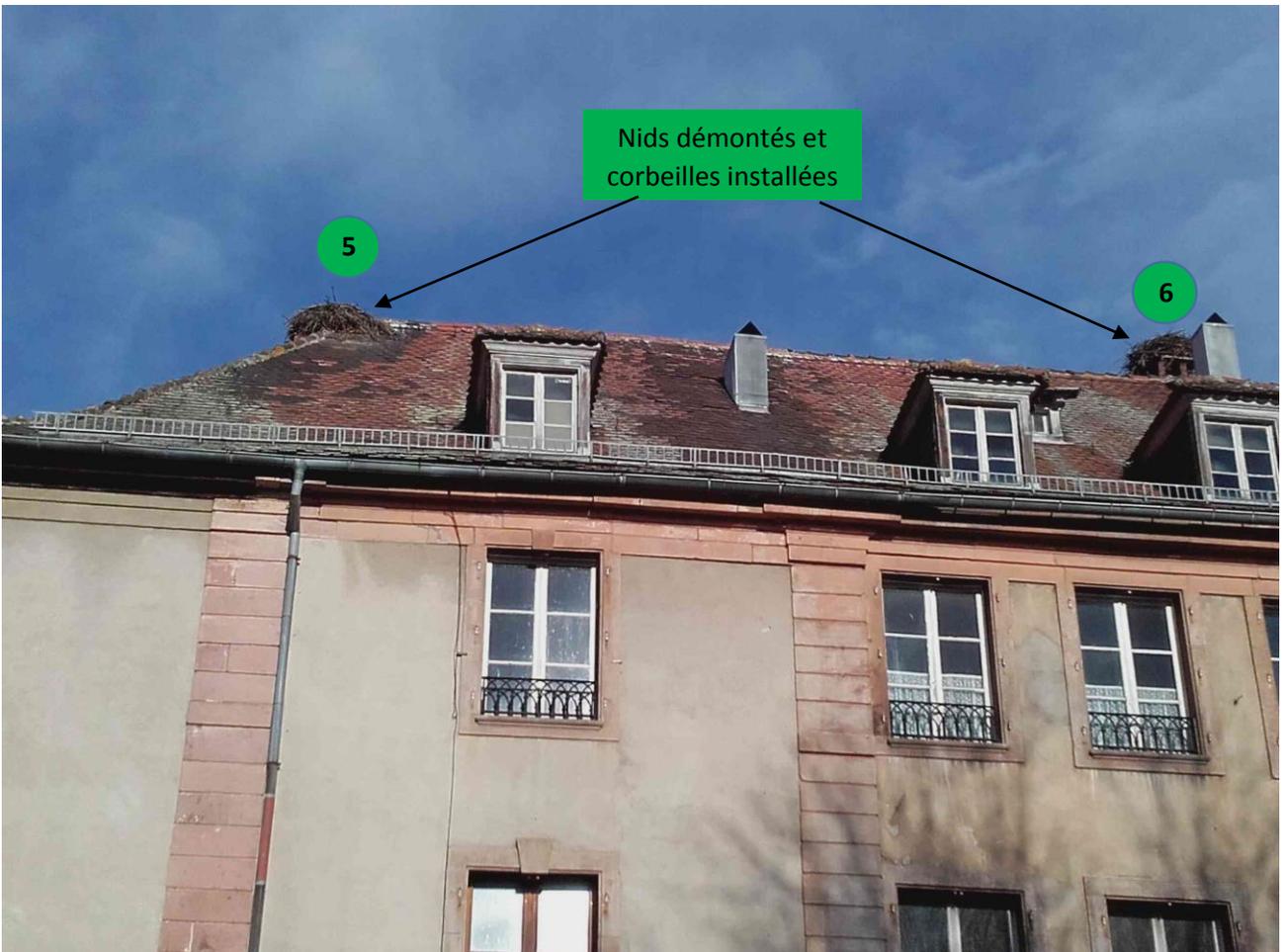
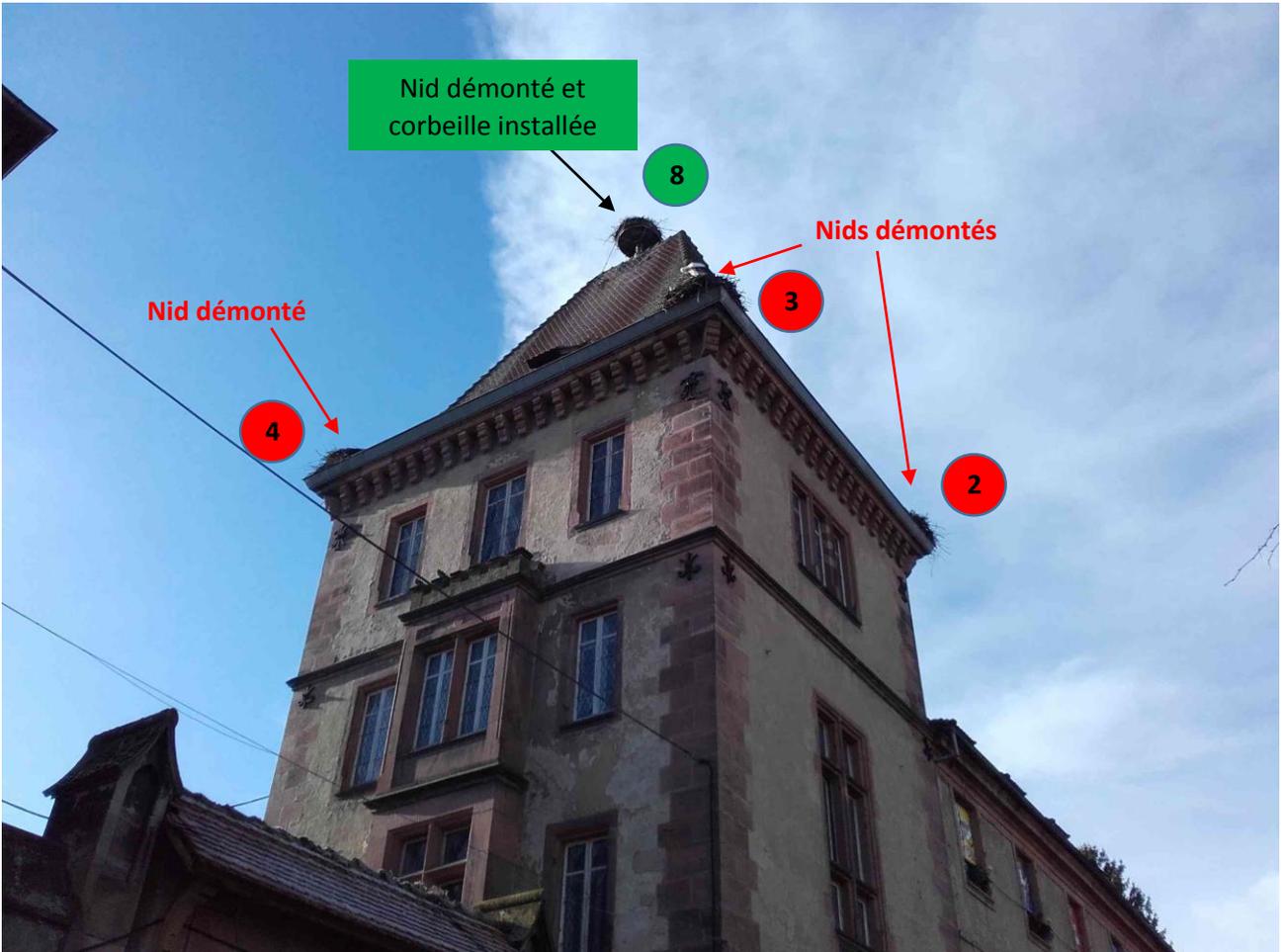
Annexes

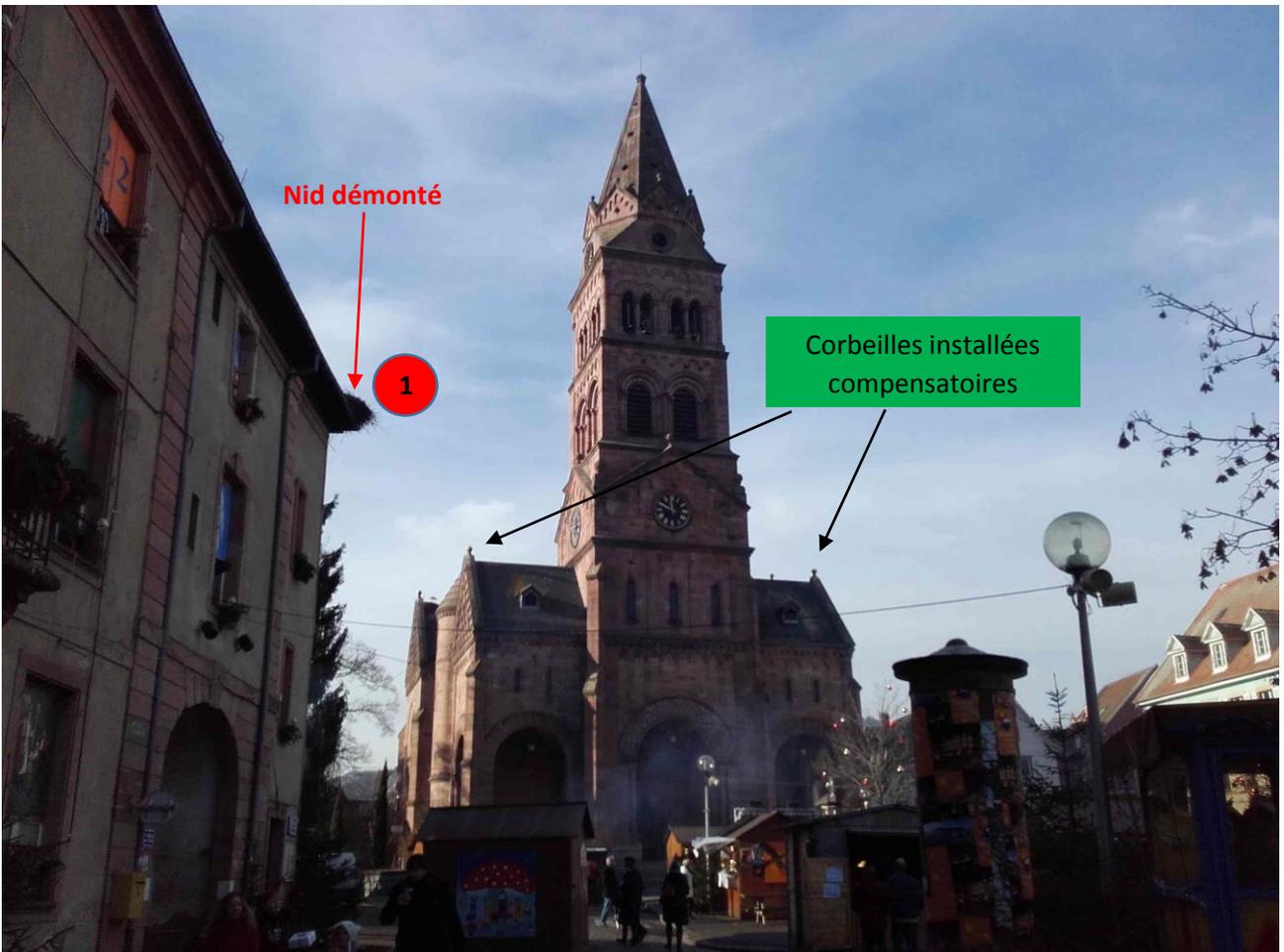
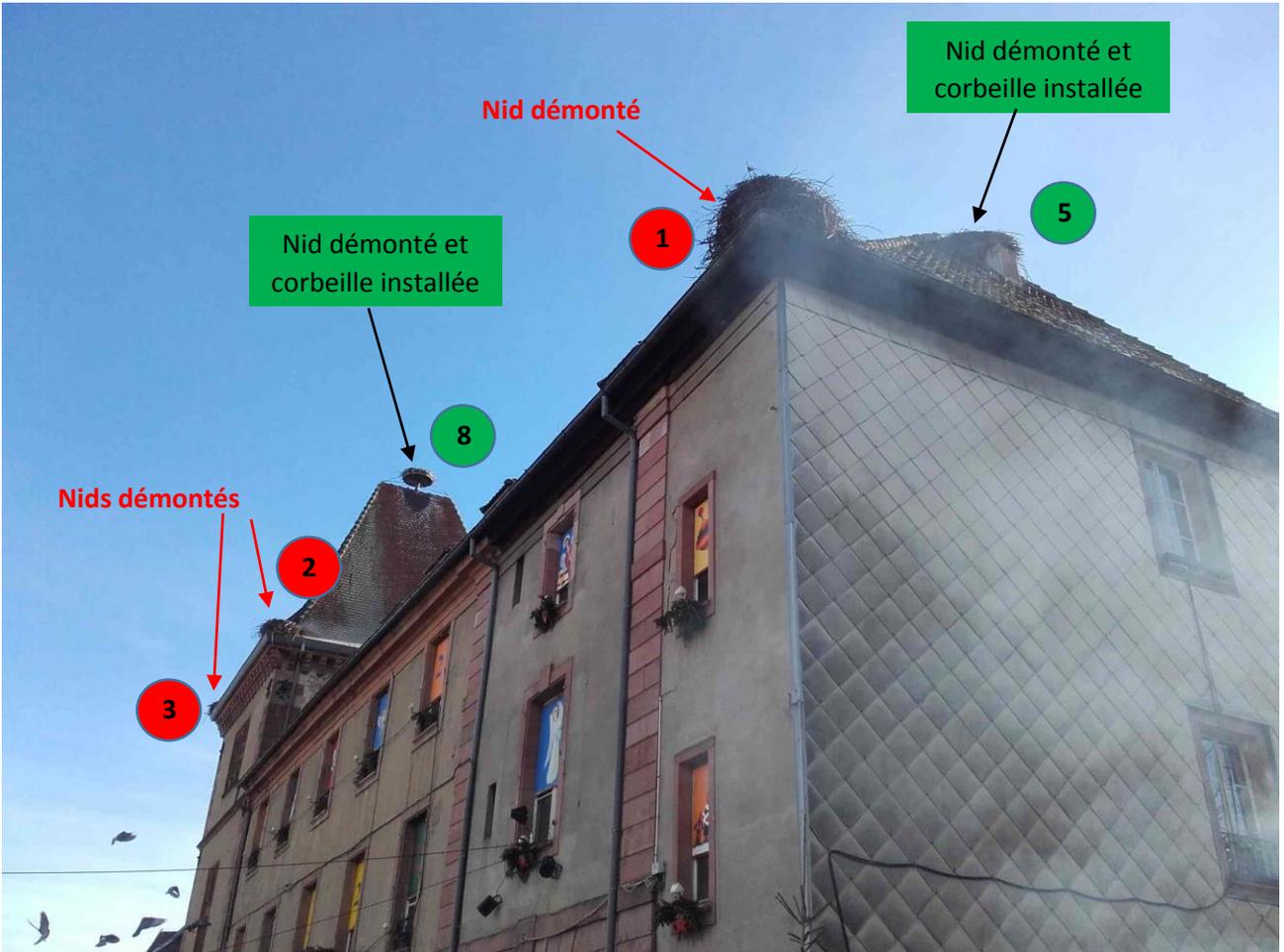
Bâtiment du Batial

Vue actuelle :

- - des nids à démonter (compensation sur église protestante) avec mise en place de dispositifs pour éviter que les cigognes ne refassent leurs nids, en accord avec la DRAC et les ABF
- - des nids démontés avec mise en place de corbeilles pour leur pérennisation sur la toiture







Batial : vue Façade Nord

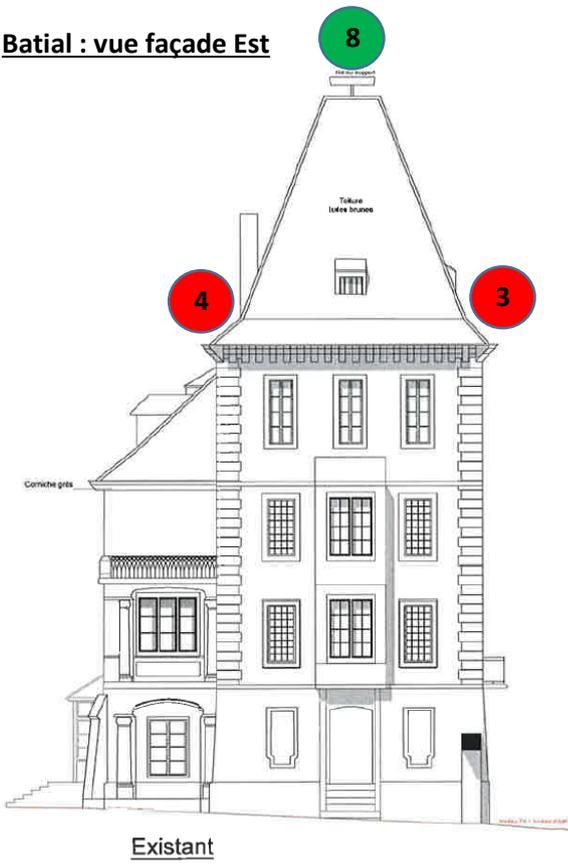
Etat actuel



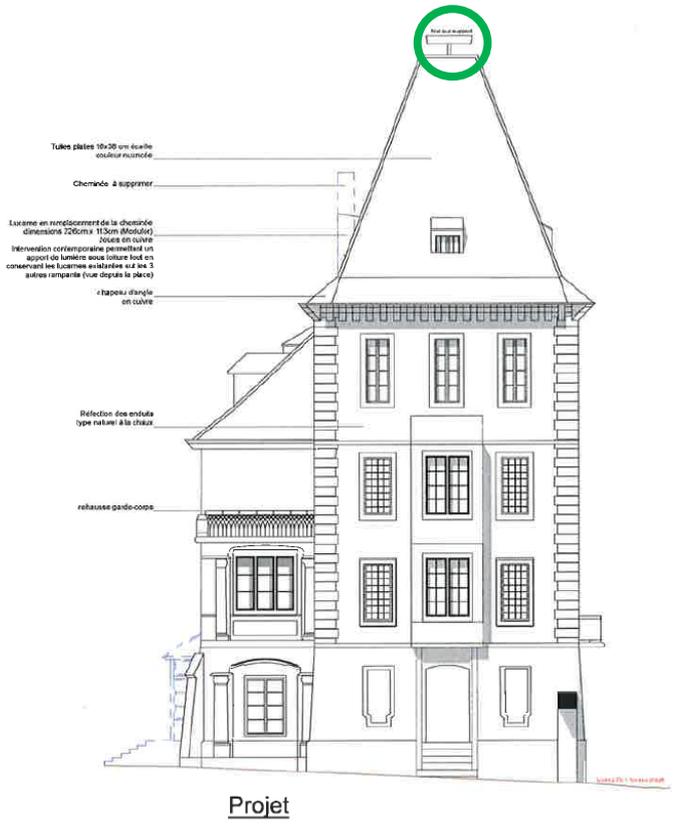
Etat futur



Batial : vue façade Est

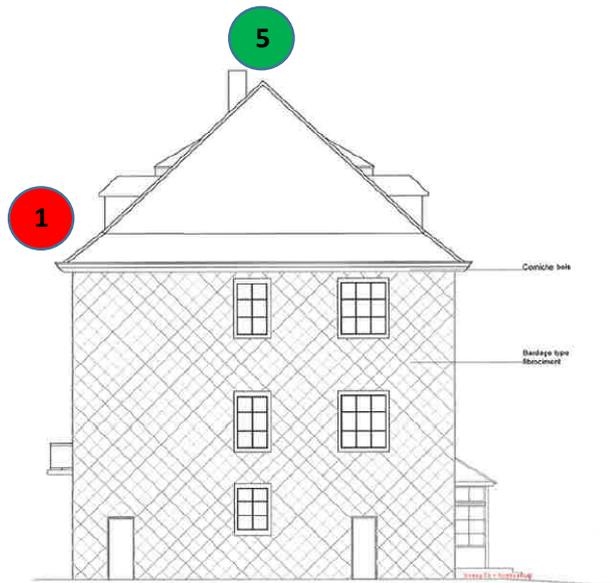


Existant

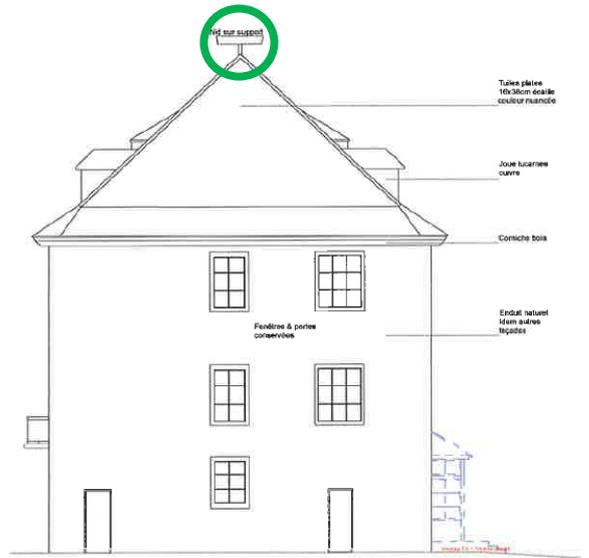


Projet

Batial : vue façade Ouest



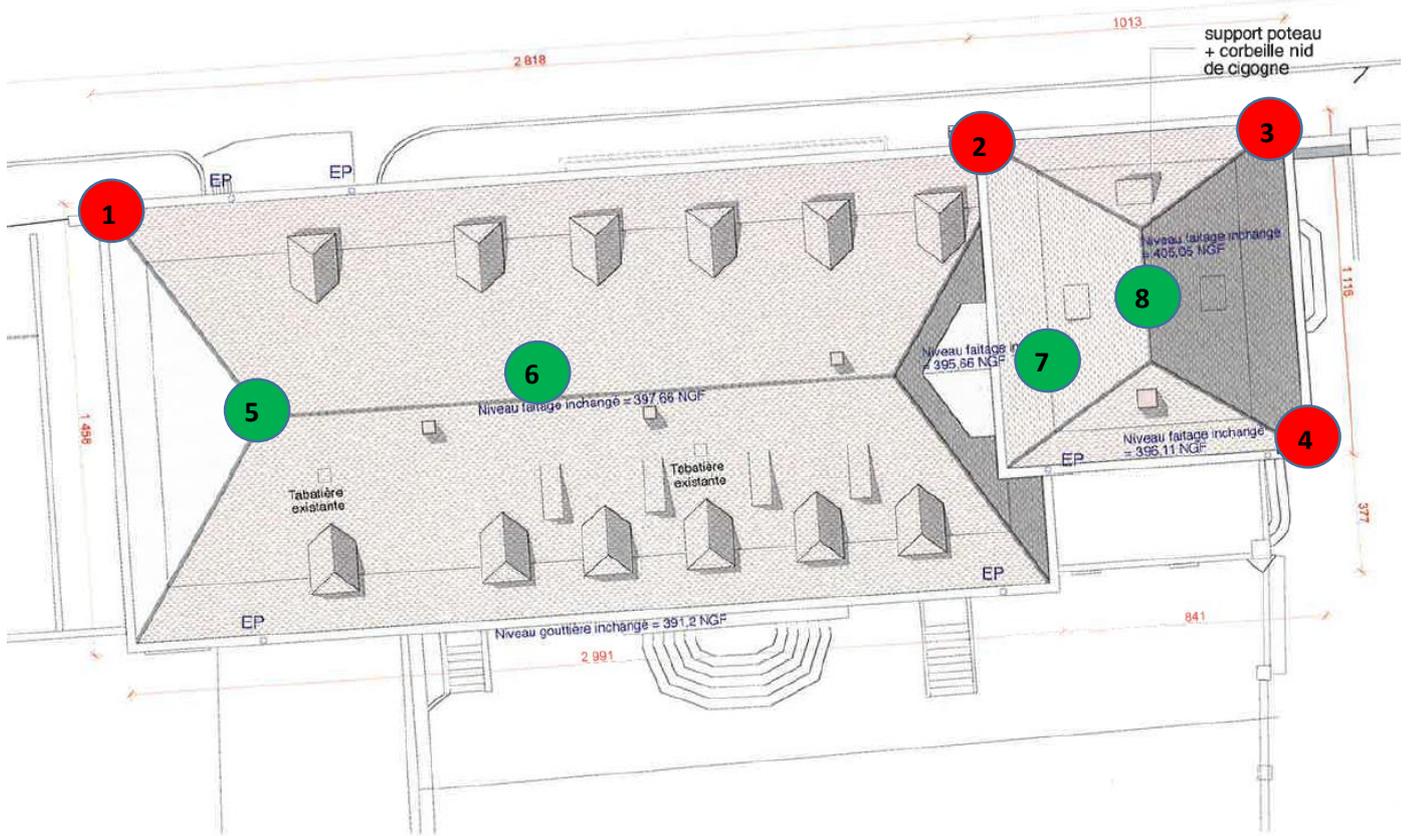
Existant



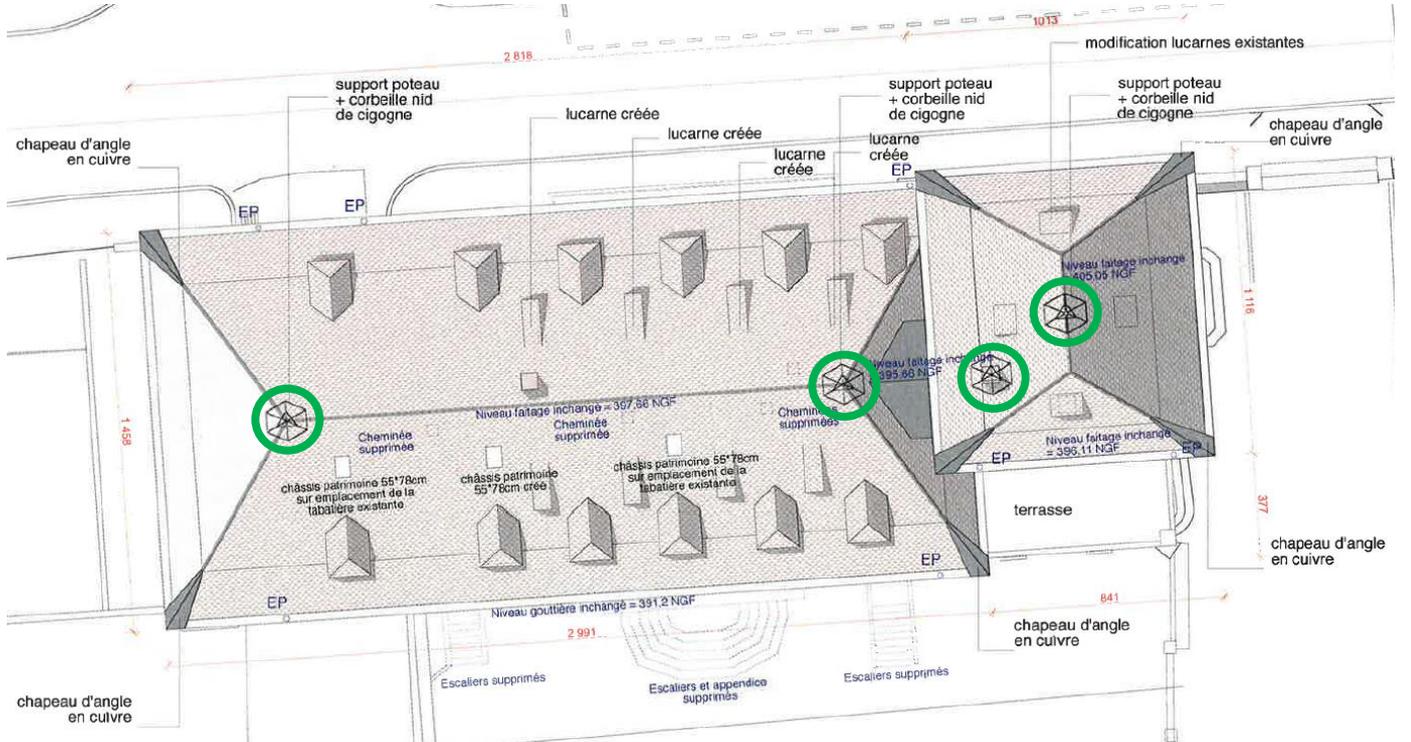
Projet

Batial : vue du dessus

Etat actuel

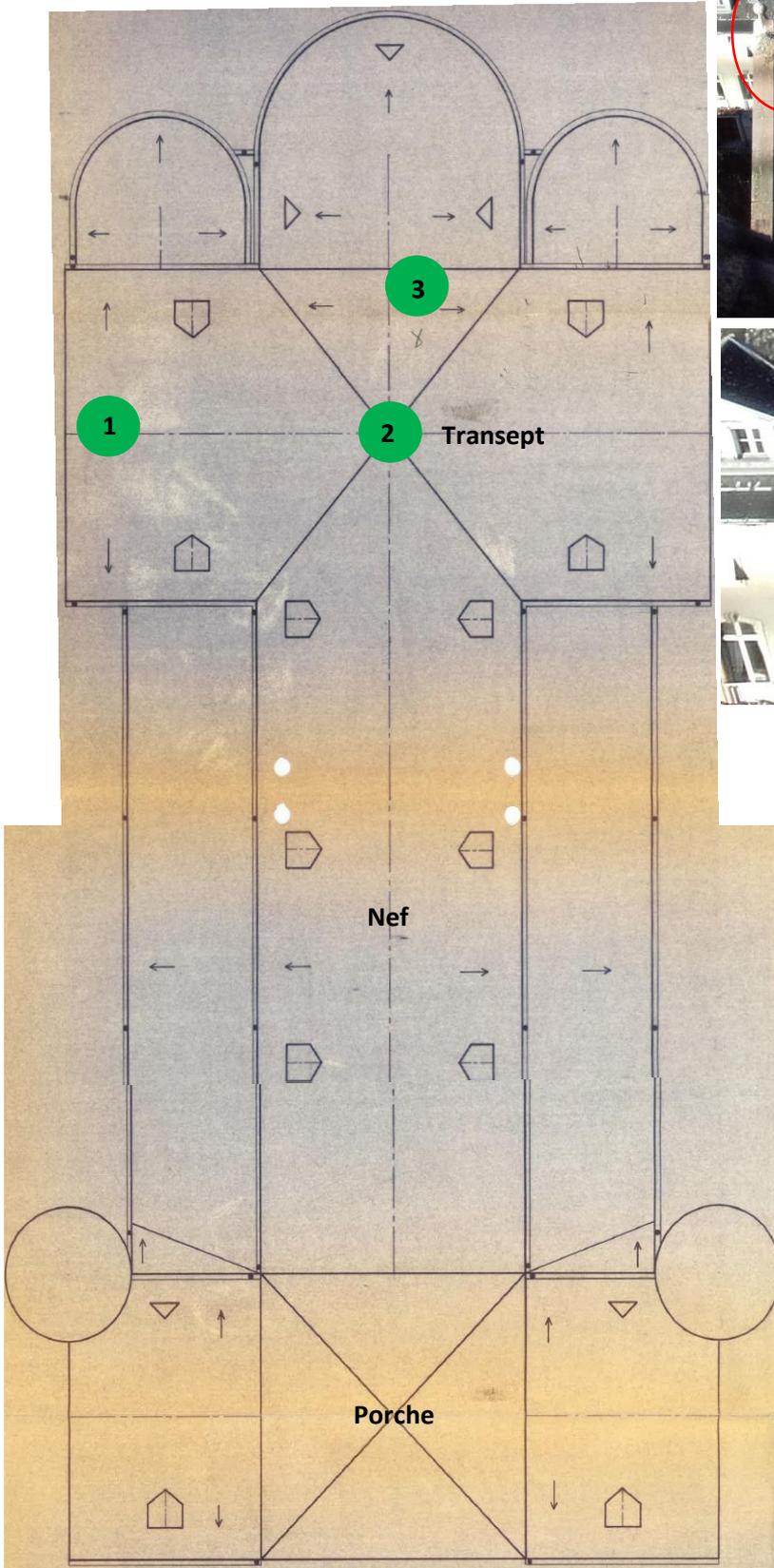


Etat futur



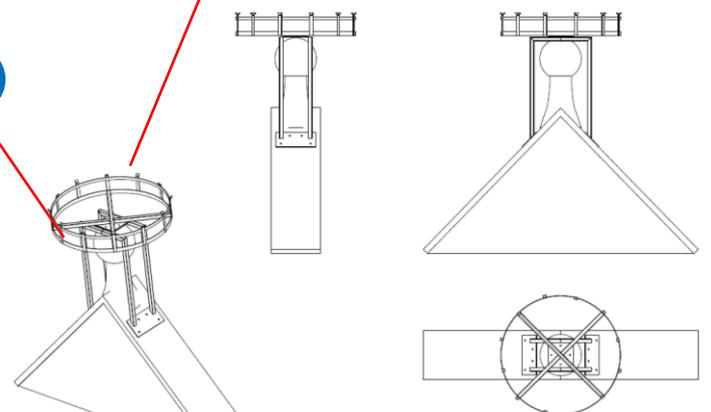
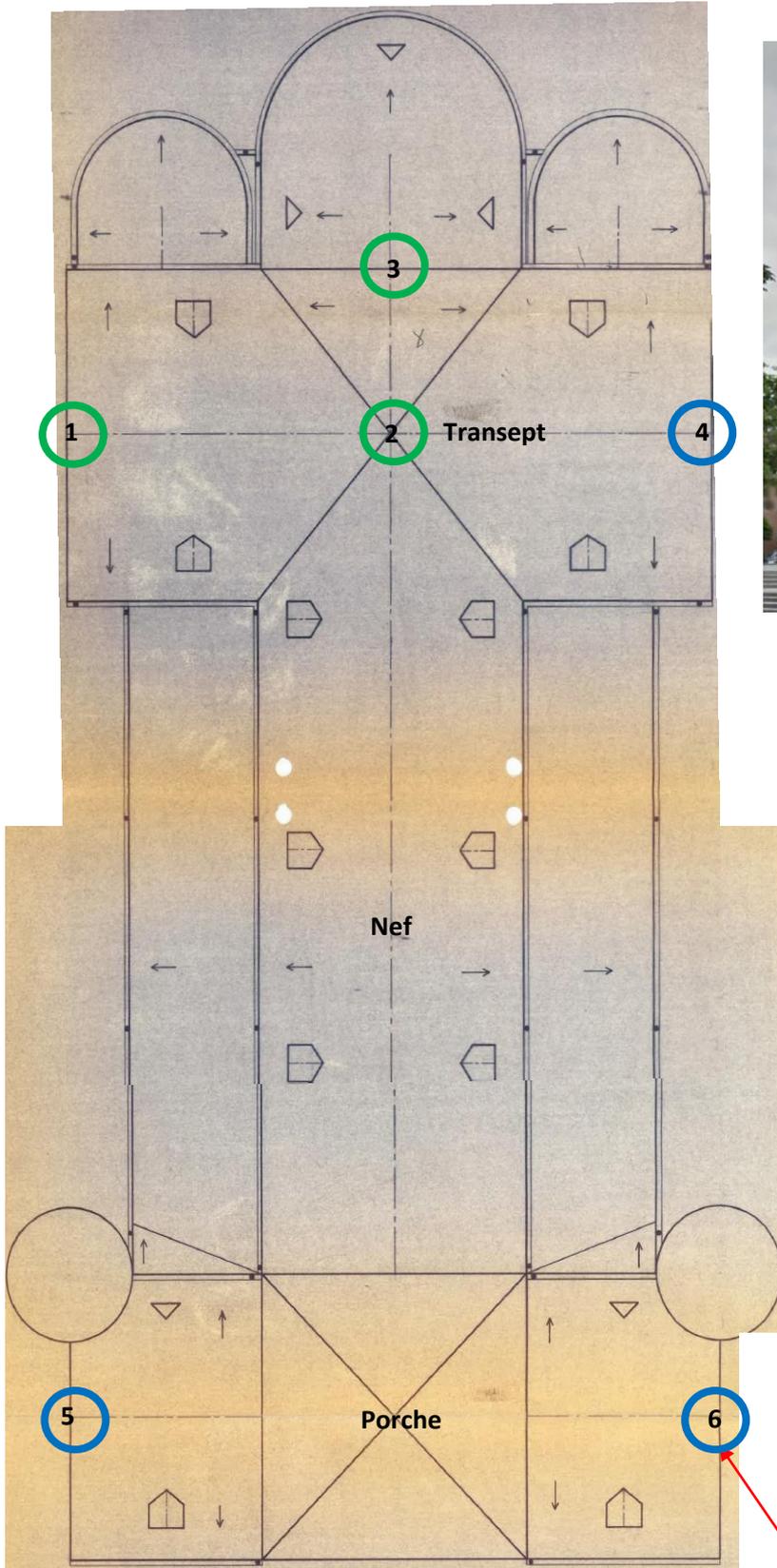
Eglise Protestante : Vue du dessus

Etat actuel : présence de 3 nids de cigognes



Etat Futur : démontage des 3 nids de cigognes présents (en septembre 2017), et mise en place de 6 corbeilles (dont 3 pour compensation des nids sur le Batial)

Image Street view juillet 2013 – présence nids

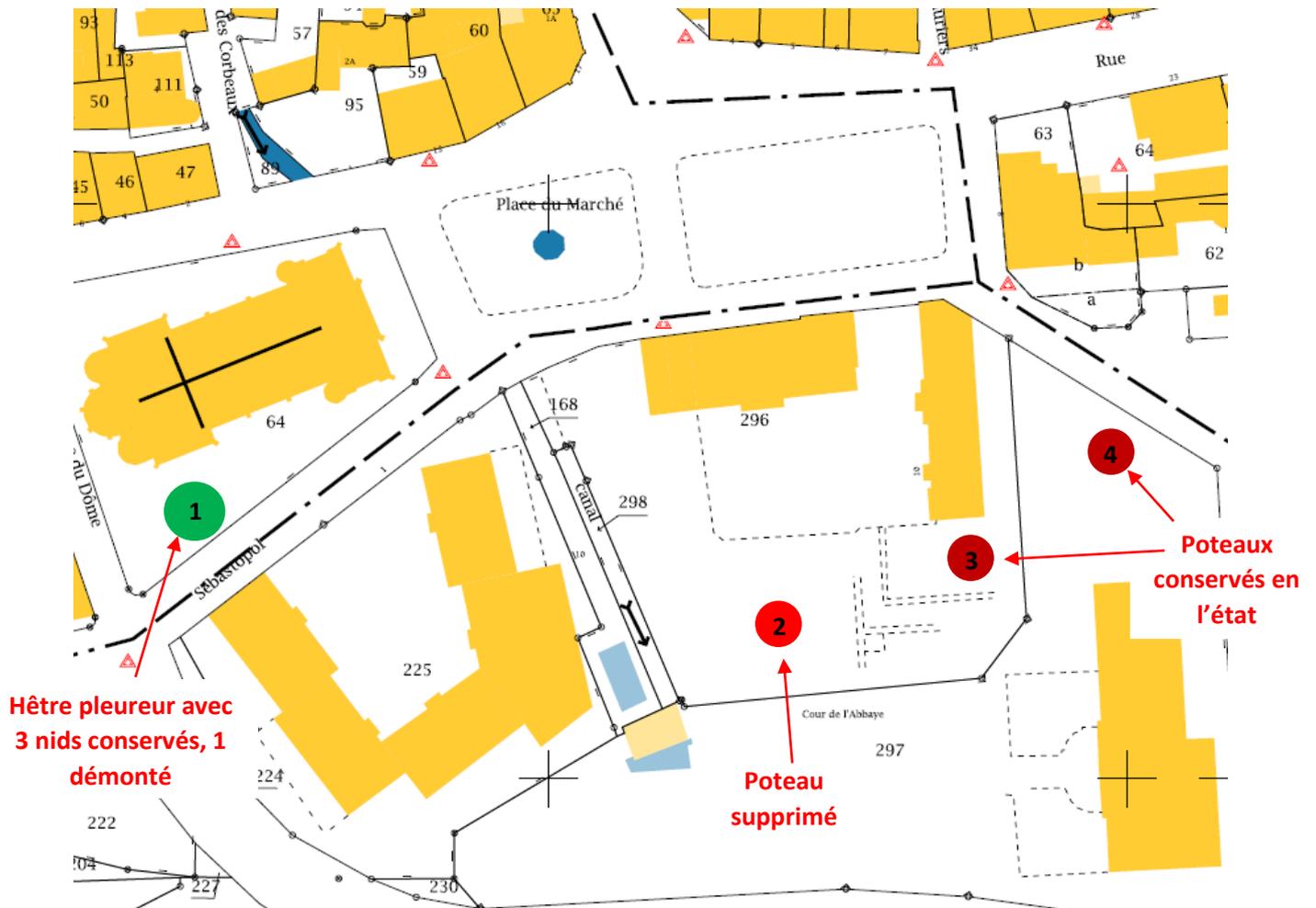


	Dessiné par:	JLM	Munster
	Créé le:	21/11/2016	
Modifié le:	21/11/2016	Matériau:	E24
		Finition:	galva
		Qté:	6

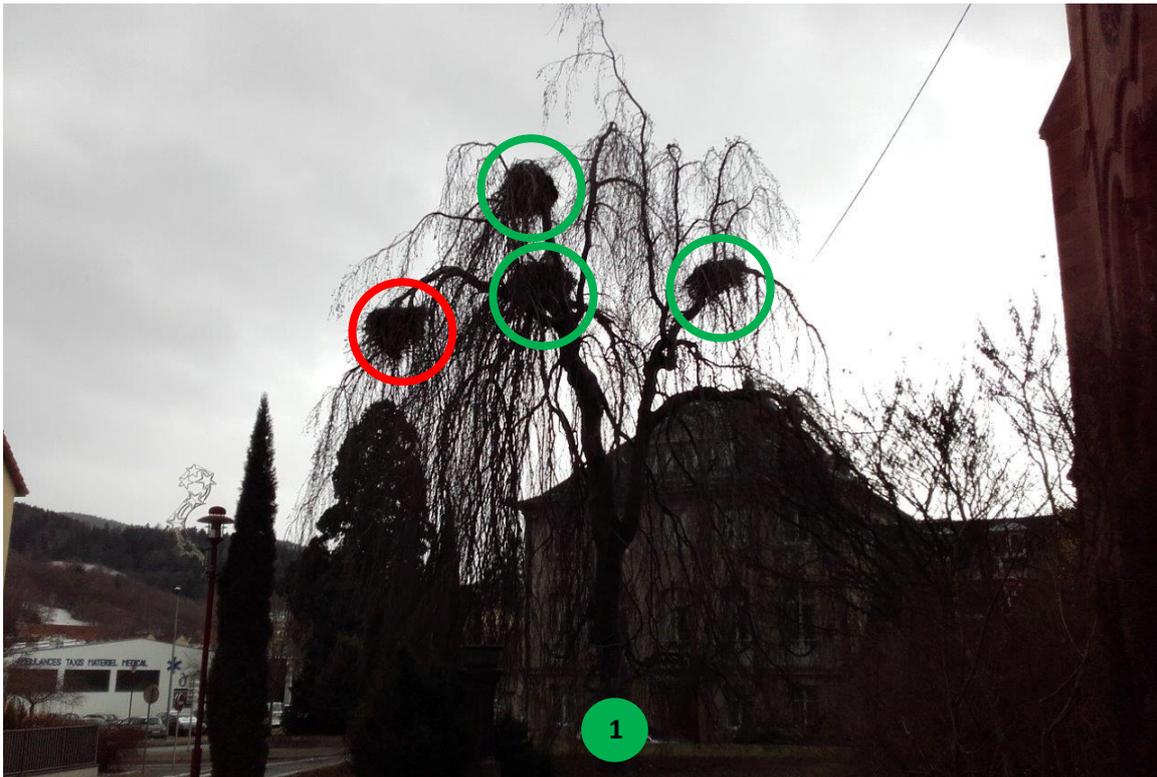
Couvent : Démontage du nid de cigogne



Poteaux bois avec nids de cigognes



1. Hêtre pleureur : 3 conservés en l'état, 1 démonté car non stable



2. Poteau supprimé



Poteau supprimé

3. Poteaux conservés

